

Fiche : **4** Choisir le formulaire ad hoc à compléter et à déposer.

Pour un particulier le **recours à un architecte** est obligatoire pour un projet de construction ou d'extension d'une maison au-delà de 150m² de surface de plancher totale. Il est également obligatoire pour un permis déposé par une personne morale.

Avertissement : Un dossier déposé incomplet ou en contradiction avec des points du P.L.U. génère pour notre collectivité, un gaspillage de temps de travail (1) et d'argent (2). De plus le projet est soit retardé soit interdit.

(1) temps de l'agent communal, de l'élu et de divers services externes à la commune,

(2) facturation des dossiers à l'acte par l'EPCI Valence Romans Agglo, courriers recommandés communaux.

Démarche :

Une notice générale le **Cerfa 51434-08** renseigne sur le type de demande à déposer (*permis de construire, déclaration préalable, ...*) selon la nature, l'importance et la situation d'un projet (**Pages 5 à 13**)

Elle fournit également les informations utiles pour compléter le dossier de demande et un lexique des termes importants (**Pages 3 à 5**).

Son sommaire en pages 1 et 2 permet un accès immédiat à la formalité requise pour chaque type de projet.

➡ Saisir cerfa 51434-08 dans la barre de recherche d'un navigateur web **OU** utiliser le lien d'accès au Cerfa 51434-08: <https://demarchesadministratives.fr/formulaires/cerfa-51434-notice-explicative-pour-les-demandes-de-permis-de-construire-permis-damenager-permis-de-demolir-et-declaration-prealable>

Pour accéder au formulaire à compléter :

➡ Cliquer sur le lien avec le site du service public disponible en page 4 du Cerfa 51434-08 **OU** en utilisant le lien d'accès <http://www.service-public.fr> puis rubrique LOGEMENT / URBANISME / AUTORISATION D'URBANISME.

Pour des travaux sur la voirie :

Démarche :

Pour déclarer un projet de travaux et une intention de commencer des travaux à proximité de réseaux enterrés ou aériens susceptibles d'être endommagés (DT, DICT).

➡ Saisir le lien www.reseaux-et-canalisation.gouv.fr